

Extrait de la conclusion de E. Dacheux (dir), Communiquer l'utopie : économie solidaire et démocratie, l'harmattan, 2008.

Le surgissement de l'économie solidaire est l'un des signes de cette recomposition de nos démocraties. En effet, en reprenant le cadre d'analyse exposé dans cette conclusion, nous pouvons mettre à jour les sources de renouveau démocratique en germe dans l'économie solidaire.

L'économie solidaire comme réponse à la crise politique

Dire que la démocratie est d'une double nature (une société marquée par une visée d'autonomie et un régime politique caractérisé par l'instauration d'un espace public), c'est dire que la crise démocratique est forcément de nature politique, mais pas uniquement de nature politique. Or, nous l'avons vu, la politique est à la fois communication et action. Dans ces deux composantes du politique, l'économie solidaire joue un rôle important.

-L'économie solidaire pluralise la communication politique. Face aux grands médias de plus en plus soumis à une logique économique marchande, les militants de l'économie solidaire réagissent en créant leurs propres moyens de production médiatique. Il peut s'agir de monter une société de production sous forme de société coopérative qui va travailler pour des entreprises de l'économie sociale et solidaire lui demandant des films institutionnels et réaliser des DVD consacrés à des initiatives solidaires qui seront diffusés dans les circuits militants. C'est le cas, par exemple, de Scop Z'images Productions, coopérative basée dans l'Allier ayant réalisé, entre autre, un DVD intitulé « Si je vous dis économie solidaire ? ». Mais, l'économie solidaire s'incarne également dans ce que l'on appelle les médias alternatifs, c'est-à-dire des médias qui non seulement diffusent des messages critiques à l'encontre du système économique dominant, mais qui, dans leur fonctionnement même, s'opposent aux médias classiques. C'est ainsi qu'un média alternatif se caractérise par son refus de la hiérarchie (pas de rédacteur en chef), la limitation des salaires (dans une entreprise d'économie solidaire de moins de 20

personnes, l'échelle des salaires va de 1 à 4), le refus de la publicité (sauf pour les entreprises alternatives), le travail en copy left (les articles sont libres de droit), etc. Bien sûr, tous les médias alternatifs ne sont pas créés par les militants de l'économie solidaire - loin de là - mais l'économie solidaire contribue doublement à amplifier ce mouvement. D'une part, beaucoup de ces médias alternatifs sont financés par des organismes récoltant l'épargne solidaire¹. D'autre part, la difficulté à faire passer leurs idées dans les médias de masse conduit les acteurs de l'économie solidaire à créer leurs propres médias. En retour, l'économie solidaire se voit relayée par des médias alternatifs qui, à l'image de Silence, mensuel lyonnais alternatif, consacrent de nombreux articles à cette dénonciation en actes du système économique dominant. De plus, l'économie solidaire est également présente dans la presse sociale (les journaux liés aux associations, aux ONG, aux mutuelles, etc.). En effet, ces journaux militants furent parmi les premiers à rendre compte d'initiatives comme le commerce équitable, le tourisme solidaire ou la finance solidaire. Les tirages de ces journaux sont loin d'être ridicules puisqu'ils sont proportionnels à la taille des organisations qui les diffusent. Or, certaines d'entre elles comme la MGEN ou la MAIF dépassent le million de membres. Surtout, ces médias sociaux sont lus par des militants, c'est-à-dire qu'ils sensibilisent des personnes socialement actives, des leaders d'opinion, dirait Lazarsfeld (1955). Par ailleurs, nous l'avons vu dans le chapitre 8, l'économie solidaire n'est pas totalement absente des médias de masse, même si la vision de ces derniers est souvent restreinte (au commerce équitable et à la finance solidaire) et partielle (la solidarité est mise en avant, mais la critique du système dominant est peu présente). Ainsi, l'économie solidaire contribue à diversifier les messages politiques diffusés par les médias et ouvre l'espace médiatique à une représentation plurielle de la société. Mais l'espace public ne se réduit pas à cet espace médiatique. Ancrés dans le territoire et cherchant à faire émerger un espace public de proximité, les militants de l'économie solidaire organisent de nombreuses conférences, suscitent des débats, interpellent les élus, tiennent des stands dans des foires, etc. Bref, ils établissent des communications directes visant à promouvoir leurs initiatives et à remettre en cause le discours économique dominant.

¹ Les cigales (club d'investissement pour une gestion alternative et locale de l'épargne) ou la NEF (nouvelle économie fraternelle), par exemple.

-L'économie solidaire dynamise l'action politique. Une des caractéristiques centrales des initiatives solidaire est de mettre en place des « espaces publics de proximité » (Eme, Laville, 1994), c'est-à-dire des espaces de paroles communs permettant que les parties prenantes (usagers, salariés, bénévoles, pouvoirs publics, etc.) co-construisent l'offre et la demande, co-organisent la production et co-décident de prix et des quantités. Par exemple, dans les Cigales², les cigaliers (épargnants) discutent du projet entre eux et avec le futur entrepreneur, décident de la hauteur du financement et des modalités d'accompagnement du projet. De même, dans une Régie de quartier, ce sont les discussions entre les habitants, les salariés de la régie et les pouvoirs publics qui fixent les tâches prioritaires à accomplir et le prix des prestations. Non seulement ces espaces publics de proximité sont des espaces de négociation démocratique d'activités socio-économiques, mais en plus, ils permettent, comme le signale Laurent Fraisse (2003), de publiciser certains besoins sociaux autrefois pris en charge dans le cadre domestique (garde d'enfants, aide aux personnes âgées, etc.). Ils contribuent ainsi à faire bouger les lignes entre sphère privée et sphère publique, à faire advenir de nouvelles revendications sociales et à attirer l'attention des pouvoirs publics sur des problèmes non pris en compte. De plus, l'accompagnement à la création d'activité par les tenants de l'économie solidaire présente la particularité de proposer un cadre collectif (Codello-Guijarro 2003, collectif MB2, 2001). Or, ce cadre collectif représente un sas intermédiaire entre l'espace privé et l'espace domestique qui permet, comme le montre le travail d'Isabelle Guérin (2003), de reprendre confiance en soi, de percevoir la dimension politique (et plus uniquement individuelle) de l'exclusion, d'échanger des bonnes pratiques, de se soutenir moralement et, souvent, de définir un certain nombre de revendications collectives, de prendre part au débat public local. Pour le dire autrement, l'économie solidaire met en place des espaces de médiation propres à la société civile qui permettent à des exclus d'accéder à nouveau à l'espace public. De plus, les militants de l'économie solidaire se retrouvent dans des réseaux thématiques dédiés à l'économie solidaire, comme le réseau MB2 ou le MES (Mouvement pour une économie solidaire). Ces réseaux développent des échanges de bonnes pratiques, font la promotion de l'économie solidaire dans l'espace public et tentent de peser sur les politiques publiques. Surtout, ces réseaux sont très actifs dans la construction d'espace d'auto organisations propres à la société civile internationale. Par exemple, le Forum social

² Club d'investissement pour une gestion alternative et locale de l'épargne.

européen de St Denis avait vu la tenue d'un village de l'économie solidaire, tandis que le dernier Forum Mondial de Nairobi a connu plusieurs ateliers consacrés à la finance solidaire ou au commerce équitable.

On le voit, l'économie solidaire est une réponse politique pragmatique aux maux dont souffre l'espace public. Elle contribue à pluraliser un espace médiatique qui se concentre, à rendre visible une part du social qui n'intéresse plus guère les entreprises médiatiques. De plus, elle combat le repli sur la sphère privée en vitalisant l'espace public local et en créant des espaces de médiation permettant à des exclus de se constituer en collectif pouvant défendre leur point de vue dans l'espace public. Enfin, elle participe au renouveau de l'engagement citoyen caractérisant les classes moyennes en conjuguant discours critique contre le capitalisme et action sociale concrète. Mais l'économie solidaire n'est pas seulement une réponse pragmatique à la crise politique, c'est aussi un projet utopique pouvant remédier au déficit symbolique qui affecte nos démocraties.

L'économie solidaire comme réponse à la crise symbolique

Précisons notre diagnostic antérieur : nos démocraties souffrent d'un déficit d'utopie. Dans l'Union européenne, en effet, les élites ne parviennent plus à penser, depuis la chute du communisme, une alternative au libéralisme. Elles s'affrontent sur les variantes possibles de l'idéologie (de l'ultra libéralisme au libéralisme social), variantes qui ne sont pas équivalentes, mais qui ne constituent aucunement une alternative à cette idéologie. Dès lors, une partie des citoyens, celle qui est broyée par le système en place, celle qui, par exemple, se voit privée de courant à l'heure du haut débit, ne trouve plus d'offre politique pouvant lui offrir un avenir. C'est pourquoi elle se retire de l'espace public et/ou se réfugie dans une nostalgie d'un temps idéalisé où le chômage et la globalisation n'existaient pas. Cette nostalgie devient xénophobie car elle compense l'insécurité économique par la sécurité identitaire. Du coup, elle est combattue, à bon droit, par les élites. Faute d'utopie, ces dernières proposent un avenir européen mythique, « une société de communication ». En effet, sous ce vocable (et bien d'autres

« société de l'information et du savoir », « société de la connaissance », etc.) se trouve l'idéologie libérale : « *Le libéralisme utilise en effet massivement le thème de la communication pour sa propre survie politique tout en favorisant les mécanismes d'oubli des raisons pour lesquelles elle s'était constituée comme valeur* » (Breton, 1992, p. 119). Effectivement, comme le soulignent de nombreux ouvrages (Proulx 1992, Mattelart 1999, Wolton 2005, Réseaux 2000, Monnoyer, 2003), au nom de l'idéal d'une communication universelle, se trouve valorisées et légitimées des notions essentielles du libéralisme : autorégulation des réseaux, circulation mondiale des contenus, privatisation des médias, gain de temps, consommation individualisée des biens culturels, etc. Autant de valeurs qui, imprégnant la diffusion des techniques de communication (Internet, par exemple) et des méthodes de communication (PNL, entre autre), cherchent à justifier la guerre de chacun contre tous au nom de la réalisation d'un futur village global. Ce mythe communicationnel est d'autant plus puissant qu'il possède la particularité de conjuguer idéologie libérale (liberté de circulation), déterminisme technologique (assimilation du progrès technique et du progrès social) et dimension utopique (pacifisme libertaire). Cette dimension utopique est d'ailleurs si forte que nombreux sont les militants qui prennent les vessies du mythe pour les lanternes de l'utopie³. Ainsi, en focalisant les critiques sociales sur un thème central (les problèmes de communication!) et en montrant que les solutions à ce problème sont déjà présentes dans le système actuel (les technologies de communication), le mythe délégitime les critiques qui se focalisent sur une autre dimension que la communication (par exemple économique) en les rejetant dans le camp de la nostalgie. Mais cette opération de délégitimation s'opère à un prix très élevé, celui d'une double négation : celle de la politique (l'art de vivre ensemble) et de la culture (les différences historiques qui fondent les identités collectives), toutes deux ramenées à une question technique (la performance des outils de connexion). Tout est alors prêt pour un mortel pas de deux : la nostalgie xénophobe sert de repoussoir au mythe libéral qui lui-même renforce la nostalgie xénophobe. Cette spirale régressive, nous l'avons dit, aspire l'Union européenne et l'ensemble des pays membres, même si elle est, pour l'instant, freinée par le renouveau du militantisme des classes moyennes.

³ Le mythe de la société de communication recueille les suffrages de certains militants, pourtant très critiques à l'égard du système actuel, puisqu'il parvient à présenter comme alternative radicale des évolutions (le développement des réseaux technologiques, le travail d'équipe, la libre circulation des savoirs, etc.) qui, en réalité, sont secrétées par le capitalisme et contribuent à sa régénération.

La démocratie européenne est en crise faute d'utopie constituée. Ce qui ne veut pas dire que n'existent pas des projets de société concurrents du projet libéral. Au contraire, il existe, dans tous les pays de l'Union européenne, des réseaux civiques de citoyens qui cherchent à mettre en œuvre des projets alternatifs. Seulement, ces réseaux se constituent généralement sur des questions thématiques (l'égalité homme/femme, la lutte contre le racisme, etc.) et, du coup, ne parviennent qu'à formuler des utopies partielles. Utopies partielles que des rencontres comme les forums sociaux européens n'ont pas, pour l'instant, réussi à fusionner en une utopie européenne. Toutefois, il n'est pas impossible que cette cristallisation utopique se produise autour de la notion d'économie solidaire. La force du projet d'économie solidaire est de vouloir soumettre la logique économique à la logique sociale. A la montée généralisée des inégalités que propose aujourd'hui le capitalisme mondial, l'économie solidaire propose un lien social, solidaire et librement choisi, qui rencontre la tradition de cohésion sociale portée par les Etats-nations de l'Union. Surtout, le projet d'approfondir partout la démocratie, y compris dans la sphère économique, entre en profonde résonance avec le projet européen. Pour le comprendre, il convient de revenir à l'origine même de la construction européenne, à son identité constitutive : la paix. Pendant des siècles, les peuples européens se sont entredéchirés. Pendant des siècles, des penseurs utopiques et des politiciens visionnaires, du Duc de Sully à Aristide Briand en passant par Emmanuel Kant et William Penn ont réclamé l'unification pacifique du continent européen. Cette utopie d'hier est devenue la réalité d'aujourd'hui. Mais la paix est toujours fragile. Et si, hier, la constitution d'un marché unique a renforcé cette paix, force est de constater, aujourd'hui, que la guerre économique est un facteur de tensions avec le reste du monde et une menace pour l'unité de l'Union, puisqu'elle exacerbe les égoïsmes nationaux (on l'a vu lors des discussions sur le budget européen) et multiplie le nombre de victimes économiques qui sont de plus en plus tentées de rejeter une construction européenne promouvant un modèle économique qui les broie. L'économie solidaire offre une solution à cette contradiction structurelle entre la fin (la paix) et les moyens (la compétition économique). Cette solution ne passe pas, comme chez Adam Smith, par un appel à une transcendance omnisciente et

bienveillante (Dieu⁴), mais par la mise en œuvre d'un autre moyen : la coopération. L'économie solidaire, en rappelant que la coopération est souvent plus efficace que la compétition dans la production et la distribution de biens et de services durables correspondant aux attentes sociales, propose une règle du jeu économique qui est en phase avec l'utopie pacifiste originelle du projet européen. De plus, comme le rappelle Denis Clerc (2001), l'économie solidaire n'est pas, contrairement au marxisme par exemple, un projet révolutionnaire qui vise à mettre fin par l'insurrection au système dominant, mais un pari démocratique et pacifique visant à transformer le système de l'intérieur. Mais la paix ne signifie pas seulement absence de guerre entre les classes et entre les nations. Une paix ne peut être durable que si elle est démocratique, c'est-à-dire non seulement désirée mais construite par les citoyens. La démocratie est donc au cœur du projet européen. Comme l'atteste la devise européenne « Unie dans la diversité » et comme le rappelle J.B. de Foucauld, la construction européenne vise surtout la fabrication d'une « maîtrise démocratique de la diversité » (Foucauld, 2003). Or, l'économie solidaire peut se définir comme « *l'ensemble des expériences visant à démocratiser l'économie à partir d'engagements citoyens* » (Dacheux, Laville, 2003, p. 9). Dans cette perspective, l'économie solidaire cherche à réconcilier le citoyen, le salarié et le consommateur, en introduisant, au cœur des pratiques économiques, une rationalité démocratique (Floris, 2003). Elle se situe alors en complète opposition avec le principe de gouvernance européenne qui vise à introduire la rationalité économique au cœur même du processus démocratique⁵. Mais du coup, l'économie solidaire se trouve en symbiose avec le processus de lente démocratisation marquant la construction de l'Europe politique. Il s'agit, d'une part, d'approfondir ce processus en renforçant la démocratie représentative par la démocratie participative et, d'autre part, de l'élargir en faisant pénétrer la démocratie aux cœurs des entreprises et des organismes de régulation de l'économie. Ainsi, en contestant le primat de l'ordre économique et en

⁴ Comme le montre Benoît Prévost, le principe de la main invisible chez Smith n'a rien de spécifiquement marchand, elle relève d'une métaphysique qui fait que le monde social ne peut pas être un chaos puisque l'univers a une origine divine : « *La main invisible est celle de Dieu* » (Prévost, 2001).

⁵ La notion de gouvernance est issue du monde de l'entreprise et fait référence à la complexification des systèmes décisionnels. Dans le domaine politique, ce terme désigne, dans le même ordre d'idée, l'importance de nouveaux acteurs (experts, lobbyistes, ONG, etc.) dans l'élaboration et la mise en place des politiques publiques. Au niveau européen, la gouvernance est définie officiellement comme « *les règles, les processus et les comportements qui influent sur l'exercice des pouvoirs au niveau européen, particulièrement du point de vue de l'ouverture, de la participation, de la responsabilité, de l'efficacité et de la cohérence* » (Commission européenne, 2001). Si cette ouverture est théoriquement plus démocratique, dans les faits, la définition de la société civile adoptée au niveau européen inclut les entreprises capitalistes (CES, 1999). Or, ces dernières, possédant des moyens financiers et logistiques bien plus considérables que les réseaux associatifs ou les entreprises de l'économie sociale, contribuent très fortement à inscrire les contraintes économiques au cœur même de la pensée politique.

proposant un projet européen alternatif, l'économie solidaire est une utopie en construction qui s'attaque au déficit symbolique qui hante les démocraties de l'Union.

L'économie solidaire comme réponse à la crise économique

La crise démocratique n'est pas seulement symbolique et politique, elle est aussi économique. En effet, la société démocratique se fonde sur elle-même. Or, Cette « visée d'autonomie » (Castoriadis, 1975) est aujourd'hui remise en cause par la domination de l'ordre économique. Domination qui, selon Braudel (1979, T2), commence au onzième siècle et qui, selon Habermas (1978), a profité des moyens modernes de communication pour devenir plus forte encore. Cette colonisation de l'agir instrumentale touche non seulement l'ordre politique comme le dénonce Habermas, mais aussi, comme le rappelle Castoriadis, l'ordre symbolique: « *Mais ce que nous observons depuis une cinquantaine d'années, c'est le triomphe de la signification imaginaire capitaliste, c'est-à-dire d'une expansion illimitée d'une prétendue maîtrise prétendument rationnelle ; et l'atrophie, l'évanescence de l'autre grande signification imaginaire des temps modernes, c'est-à-dire de l'autonomie* » (Castoriadis, 1998). Mais Castoriadis, contrairement à Fukuyama (1989) ne postule pas le caractère intangible de cette domination : « *Est-ce que cette situation sera durable ? Est-ce qu'elle sera passagère ? Nul ne peut le dire. Il n'y a pas de prophétie dans ce genre d'affaire. La société actuelle n'est certainement pas une société morte* ». Les sociétés sont vivantes, nous dit avec force Castoriadis. La domination durable d'un ordre (l'économique) ne signifie pas disparition définitive des deux autres (le symbolique et le politique). Les sociétés modernes restent le fruit de compromis conflictuels entre ces trois ordres. Or, qui dit conflictualité dit instabilité. Et c'est justement parce que l'économie solidaire appelle à un renversement hiérarchique entre ordre économique et ordre politique qu'elle est une réalité économique permettant d'espérer un renouveau démocratique.

En premier lieu, l'économie solidaire s'oppose à la double réduction opérée par les néo libéraux (la société à l'ordre économique et ce dernier au marché autorégulé). D'une part, l'économie solidaire,

par son désir de « réencastrer » l'économique dans le social combat la domination de l'ordre économique. En appelant, parfois avec succès⁶, aux développements de politiques publiques en faveur de l'économie solidaire et en portant un projet utopique d'approfondissement de la démocratie, l'économie solidaire combat l'avènement d'une société de marché. D'autre part, l'économie solidaire ouvre l'ordre économique lui-même à la pluralité. En développant des activités économiques ne reposant pas uniquement sur la maximisation du profit, mais qui hybrident les principes marchands (vente de prestations), publics (subventions), et civils (bénévolat), l'économie solidaire démontre l'existence de la multiplicité des principes d'échanges qui avaient été mis en avant par l'anthropologie économique. De même, en introduisant le principe « un homme une voix » dans la prise de décision des entreprises, l'économie solidaire ouvre l'ordre économique à la rationalité démocratique, introduit l'agir communicationnel au sein même du système économique. En second lieu, en proposant des services aux personnes non solvables, en offrant des emplois territorialisés non délocalisables, en innovant dans le domaine des transports et des énergies renouvelables, l'économie solidaire enrichit la palette d'action des pouvoirs publics dont les politiques de traitement social du chômage s'épuisent. Surtout, en plaçant au cœur de la lutte contre l'exclusion, la notion de réciprocité, l'économie solidaire contribue à restaurer cet horizon d'égalité entre les citoyens qui fait tant défaut à nos démocraties. C'est en tout cas ce qu'attestent des études portant sur des initiatives comme les pôles d'économie solidaires (Codello-Guijarro, 2003) ou les systèmes d'échanges locaux (Bayon, 1999).

Mais l'intérêt de l'économie solidaire n'est pas seulement d'ordre micro économique. Nous l'avons vu dans le chapitre 8, l'économie solidaire propose une réflexion sur la monnaie. Dans le cas de l'épargne solidaire, il s'agit de réconcilier l'employé et l'épargnant. Plutôt que de réclamer des performances sans cesse plus importantes qui se traduisent, en bout de chaîne, par des licenciements, les épargnants solidaires cherchent à maîtriser leur argent, à investir dans des circuits courts permettant à des chômeurs de créer leur entreprise respectant une éthique définie démocratiquement (parité des salaires homme/femme, par exemple). Cette réflexion à l'œuvre dans les clubs Cigale se retrouve, sous

⁶ Il existe, en France, un Réseau des territoires pour l'économie solidaire (RTES) qui regroupe environ quatre-vingts collectivités locales ayant adoptées des mesures politiques en faveur de l'économie solidaire. Au niveau européen, un réseau similaire, REVES (Réseau européen des villes d'économie solidaire), s'est développé.

une forme plus poussée, dans les expérimentations de monnaies sociale (Blanc, 2006). Il s'agit de créer une unité de compte qui va faciliter les échanges entre les membres, ces derniers pouvant être exclusivement des particuliers, mais aussi des entreprises solidaires, des services publics, etc. Dans ces initiatives, encore au stade expérimental, la monnaie n'est plus perçue comme une source d'inégalité (entre ceux qui en ont et ceux qui n'en ont pas), mais comme un moyen de recréer du lien social (tout membre de la communauté se voit garantir un accès à la monnaie). Ainsi l'économie solidaire est une manière de désacraliser la monnaie, de limiter son usage à ses fonctions d'échanges et de rappeler son usage politique : sceller la confiance entre les membres d'une même communauté politique. Toujours sur le plan macro économique, l'économie solidaire propose un renversement salutaire entre croissance et cohésion sociale. Si dans une économie industrielle, la croissance permet de développer un Etat providence garant de la cohésion sociale, dans une économie de service c'est, au contraire, la cohésion sociale qui est source de richesse. Dans une économie de service, plus précisément dans le domaine des services à la personne, ce n'est pas la mobilisation du capital qui est producteur de richesse, mais l'innovation sociale. Or, cette innovation sociale, portée par le secteur associatif et l'économie solidaire, n'est possible que par une connaissance intime du territoire, une confiance entre tous les acteurs. Ainsi, c'est la cohésion sociale du territoire qui va permettre de développer de nouveaux services répondant aux attentes des personnes tout en respectant le cadre de vie et, par là même, de créer de la richesse durable. Face à un modèle productiviste menaçant la planète pour répartir très inégalement les fruits de la croissance, l'économie solidaire propose un autre modèle de développement économique qui propose de restaurer le lien social par la mise en place d'espace public de proximité pour développer des activités économiques répondant aux besoins des citoyens et respectant la nature. Au final, l'économie solidaire est donc bien plus qu'un ensemble d'initiatives économiques restaurant le lien social. C'est le pilier économique qui fait défaut à nos démocraties modernes qui, à trop s'arrêter au seuil de l'entreprise, ont fini par se laisser infecter par une rationalité utilitariste qui les gangrène.